



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

1568/696.

X

1568/696.

LA MORALE

DES FACTIEUX.



LA MORALE
DES FACTIEUX,
OU
ABRÉGÉ DE LA DOCTRINE
DES
RÉVOLUTIONNAIRES.



Liège ,
IMPRIMERIE DE JEUNEHOMME FRÈRES,
Derrière-le-Palais, N° 334.
—
Septembre 1833.

Les formalités de la loi ont été remplies.



Devant-Propos.

CE petit écrit simple et sans prétention , dévoile et explique les manœuvres que les factieux emploient pour égarer les gens peu éclairés , et les entraîner dans les malheurs d'une révolution. Chacun y trouvera quelque passage qui lui rappellera les tentatives de séduction , que les hommes de la turpitude ou les hommes du malheur

ont faites auprès de lui , dans les tristes temps où nous vivons.

Mais il est destiné plus spécialement à éclairer les catholiques de bonne foi , à qui on s'est efforcé de faire croire que Dieu a quelque chose de commun avec les révolutionnaires et que sa providence est pour quelque chose dans leurs orgies.

Les hommes qui se sont chargés de cette tâche , ont mis leurs maximes à la place des maximes de l'Évangile , et leur doctrine à la place de la doctrine de l'Église.

Grégoire XVI a solennellement condamné les dogmes révolutionnaires de ces nouveaux sectaires.

Malheureusement, ils n'en défendent pas moins avec acharnement leurs œuvres de ténèbres , ne tenant aucun compte des décisions du souverain pontife. — *Il* (Dieu)

a frappé les chefs des factieux d'un nouvel aveuglement, dit ce Pape.

Eux seuls sont les vrais coupables, puisqu'ils ont trompé le peuple par des doctrines fallacieuses, et qu'ils s'efforcent encore de le retenir dans le chemin de l'erreur, afin d'empêcher ceux que le temps a désabusés, de rentrer dans les voies de la vérité, de la justice, de la vertu et de la religion, dont de malheureuses circonstances les avaient momentanément fait sortir.

Le cœur navré de chagrin à la vue de tant d'obstination, le Souverain pontife fait encore un appel aux chefs des factieux, en leur parlant dans la personne de l'archevêque de Toulouse, en date du 8 mai dernier (1833).

« Cet espoir si doux (*de l'entière sou-*

» mission des partisans des erreurs con-
» damnées), dit le Pape, avait relevé notre
» âme, alarmée du péril de la religion,
» dans l'extrême difficulté des temps. Mais ce
» qu'on répand encore aujourd'hui dans le
» public nous jette de nouveau dans la
» douleur. »

Chrétiens, ouvrons enfin les yeux, et voyons où nous conduisent les révolutions ! L'Évangile de Jésus-Christ est falsifié ; la doctrine de l'Église est méconnue ; la religion est indignement outragée, et la voix de ses ministres est méprisée ; eux-mêmes, ils sont journellement l'objet de la haine et du mépris ! C'est la suite inévitable de ces temps malheureux, où tous les liens sociaux sont relâchés ou dissous : où l'on proclame des principes subversifs de tous les trônes ; où les séditieux lèvent l'étendard de

la révolte ; où les enfans méconnaissent l'autorité de leurs parens ; où les sujets oublient les devoirs de soumission et de fidélité qu'ils ont à remplir envers leurs maîtres.

La charité disparaît insensiblement de dessus la terre : les hommes se haïssent et se querellent , et lorsqu'on n'a pas d'autres armes pour réduire son adversaire , on emploie celles de la médisance et de la calomnie.

On ne voit partout que haine et envie , discorde et inimitié , injustice et iniquité ; on n'entend parler que de combat et de carnage ! Telle est la déplorable situation dans laquelle le débordement révolutionnaire a jeté plusieurs pays , et entre autres , le nôtre. Le danger est toujours imminent ; le monstre de la révolte menace toujours l'Europe d'une destruction générale ; il prétend promener ses ravages dans tous les États ; porter la ruine

et la désolation chez tous les peuples , en disant : *je ne m'arrêterai qu'aux extrémités de la terre.*

Grégoire XVI, le chef de la chrétienté, est effrayé à la vue du danger qui menace la foi ; lui, mieux que personne, a compris que la guerre civile , qui renverse les trônes , détruit aussi la religion, du moins pour la génération existante. Frappé de cette grande vérité, le Saint Père dit à l'Archevêque de Toulouse, *nous sentons bien que notre charge spéciale est de consacrer tous nos efforts aux affaires où le salut de l'Église universelle se trouve compromis.*

Catholiques, le but que le Pape se propose, n'est pas douteux ; souverain lui-même des États romains, il prête la main aux autres puissances, pour combattre et écraser ce monstre qui a déjà porté la désolation dans

ses domaines, et qui menace encore tous les jours de saper son auguste autorité. Le temps presse ; la question sera bientôt décidée : unissons-nous tous au chef de l'Église ; associons-nous à ses travaux, pour la défense de l'ordre légal.

Mais gardons-nous bien, comme cela se pratique par les faux catholiques, de proclamer notre respect pour la *lettre encyclique*, tout en soutenant les erreurs qui y sont condamnées ; c'est une soumission dérisoire ; c'est ajouter l'hypocrisie à l'injustice. A quelque révolution que nous appartenions, nous abandonnons la doctrine de Jésus-Christ ; nous séparons notre cause de celle du souverain pontife, glorieusement régnant ; nous travaillons dans les ténèbres tandis qu'il travaille dans la lumière ; nous faisons le mal, pendant qu'il fait le bien.

Il est arrivé le moment de penser sérieusement aux conséquences de notre conduite ; le temps des passions est passé ; la vérité se montre à nos yeux avec toute sa force et portant la conviction dans les esprits ; nous ne saurions plus nous y méprendre ; la justice demande le retour de l'ordre légal ; l'iniquité souhaite la continuation du désordre.

Les honnêtes gens doivent-ils rester plus long-temps simples spectateurs de la lutte, tandis que les ennemis de l'ordre social s'agitent partout et dans tous les sens ? Notre tâche, à nous, c'est de combattre l'erreur, l'injustice, le désordre, partout où ils se montrent. Nous ne pouvons pas empêcher tout le mal qu'ils font ; mais nous pouvons diminuer le nombre de leurs victimes.

Le bon grain sera toujours étouffé, si l'on n'arrache l'ivraie que l'homme ennemi a semé

par-dessus, dit encore Grégoire XVI, à Rome, en date du 5 avril 1831. C'est un appel, fait à tous les bons catholiques, pour qu'ils s'opposent de toutes leurs forces, à la propagation des doctrines subversives des États et destructives de la religion, que les ennemis du repos public enseignent et professent depuis quelques années.

Cet écrit n'est que le récit des fourberies révolutionnaires, la simple narration des faits qui se sont passés sous les yeux du peuple, et dont le douloureux souvenir est encore présent à sa mémoire. Profondément affligé à la vue du mal que la révolution a fait à la religion et aux mœurs du peuple, l'auteur a cru bien faire en l'offrant à la méditation du public. Il ne l'a pas signé, parce qu'il est d'usage de garder l'anonyme pour ce genre d'écrits. Toutefois il ne décline pas la responsa-

bilité de son ouvrage; il est prêt à en rendre compte à quiconque pourrait avoir le droit de l'interroger.



LA MORALE

DES FACTIEUX.

PREMIÈRE LEÇON.

Éléments avec lesquels on fait une révolution.

D. A quoi est bon celui qui n'est bon à rien ?

R. Celui qui n'est bon à rien , est toujours bon à faire une révolution.

D. Pourquoi celui qui n'est bon à rien , est-il encore bon à faire une révolution ?

R. Parce que pour faire une révolution , il ne faut

pas avoir les qualités de l'honnête homme et du bon chrétien ; il suffit de ne les avoir pas.

D. Quand on n'est bon à rien , peut-on devenir quelque chose sans faire une révolution ?

R. Non , quand on n'est bon à rien , on ne peut pas devenir quelque chose sans faire une révolution , parce qu'il n'y a que dans une révolution , que ce qui ne vaut rien devienne quelque chose.

D. Pourquoi n'y a-t-il que dans une révolution , que ce qui ne vaut rien devienne quelque chose ?

R. Parce qu'il n'y a que dans une révolution que l'ineptie devienne capacité ; le crime , vertu ; le brigandage , patriotisme ; l'assassinat , valeur.

D. Pourquoi tout cela n'arrive-t-il que dans une révolution ?

R. Parce qu'il n'y a que dans une révolution , que l'on prenne tout à contre-sens , et que tout marche à rebours.

D. Pourquoi prend-on tout à contre-sens dans une révolution ?

R. On prend tout à contre-sens dans une révolution , parce qu'une révolution est un bouleversement social , dans lequel toutes les notions sont faussées , et tout marche du côté opposé.

DEUXIÈME LEÇON.

Ce que c'est qu'une révolution.

D. Qu'est-ce qu'une révolution ?

R. Une révolution est un soulèvement de ceux qui ne sont bons à rien contre leur souverain.

D. Quels sont les caractères distinctifs d'une révolution ?

R. Les caractères distinctifs d'une révolution sont le désordre, le pillage, l'incendie et le massacre.

D. Quels sont les hommes qui se livrent à ce métier ?

R. Ce sont ceux qui ne sont pas bons pour faire autre chose.

D. Quels sont les hommes qui deviennent victimes de ces excès ?

R. Ce sont les honnêtes gens, et en général ceux qui sont demeurés fidèles à leur souverain, et au serment qu'ils lui avaient prêté.

D. Combien y a-t-il de sortes de révolutions ?

R. Il n'y a qu'une sorte de révolutions, parce

qu'au fond elles ont toutes le même caractère de désordre et d'anarchie.

D. N'y a-t-il pas de *bonnes* révolutions ?

R. Non, il n'y a pas de bonnes révolutions ; car il n'y a rien de bon dans le désordre qu'elles enfantent et propagent dans la société.

D. N'y a-t-il pas de *glorieuses* révolutions ?

R. Non ; il n'y a rien de glorieux dans le pillage et le massacre que les révolutions provoquent.



TROISIÈME LEÇON.

Comment on répand les doctrines révolutionnaires.

D. Comment répand-on les doctrines révolutionnaires ?

R. Un grand moyen, c'est la presse.

D. Comment s'en sert-on ?

R. On tâche d'avoir un grand nombre de journaux, qui prêchent les doctrines révolutionnaires.

D. Mais les gens de la campagne et les ouvriers ne lisent pas les journaux ; comment faut-il faire à leur égard ?

R. Il existe un excellent moyen pour eux , c'est le *pétitionnement*.

D. Qu'est-ce que le pétitionnement ?

R. Le pétitionnement est la manie de faire signer au peuple de la campagne et aux ouvriers , un papier qu'ils ne comprennent pas.

D. Que doit contenir ce papier ?

R. Il doit contenir une longue liste de griefs et d'abus , que vous jetez sur le compte du gouvernement.

D. Mais si ces griefs et ces abus n'existent pas ?

R. Il ne faut jamais faire cette réflexion ; les gens de la campagne sont de bonne foi ; ils ont coutume de croire que tout ce qui est écrit sur le papier , est vrai.

D. Par qui fant-il faire colporter ce papier , pour l'offrir à la signature des gens de la campagne ?

R. Il faut employer de préférence un homme qui jouit de quelque considération dans la commune , que vous voulez provoquer au pétitionnement.

D. Que faut-il dire à cet homme pour le décider à se charger de la besogne ?

R. Si c'est un ambitieux , il faut lui dire que le gouvernement fait une grande injustice à ses talens et à son mérite , en ne l'employant pas aux premières charges de l'État ; si c'est un imbécille , il

faut lui dire que le salut du peuple et même celui de la religion dépend de ses travaux.

QUATRIÈME LEÇON.

Moyens de tromper le peuple.

D. Peut-on faire une révolution quand on veut ?

R. Non, on ne peut pas la faire quand on veut ; il faut y préparer le peuple.

D. Comment prépare-t-on le peuple à faire une révolution ?

R. Avant tout, il faut tâcher de mécontenter et d'égarer les masses.

D. Comment faut-il s'y prendre pour mécontenter les masses ?

R. Si les masses sont catholiques et tiennent à leur religion, il faut leur faire croire que le souverain qui les gouverne, a l'intention de changer leur religion.

D. Comment faut-il faire croire que le souverain est hostile envers la religion ?

R. Dans tout État la religion a des relations in-

times avec l'administration de l'autorité civile ; si le gouvernement abandonne la religion à ses propres ressources , il faut dire qu'il est athée ; s'il s'en occupe , il faut dire qu'il usurpe les droits de l'Église.

D. Mais si l'État fait du bien à la religion ?

R. Lorsque l'État fait du bien à la religion , il faut dire qu'il le fait par hypocrisie , et dans des intentions secrètes et blamables.

CINQUIÈME LEÇON.

Suite.

D. Que faut-il dire à ceux qui n'ont pas de religion , et que ce premier moyen ne peut pas séduire ?

R. Il faut leur dire que le souverain est un despote , et que le peuple est opprimé et malheureux.

D. Comment faut-il faire accroire au peuple qu'il est malheureux ?

R. Il faut dire et répéter sans cesse que le gouvernement porte de mauvaises lois , qu'il lève d'énormes contributions , qui écrasent le peuple , et qu'il ne fait rien pour l'industrie et le commerce.

D. Et si ce sont les représentans de la nation qui ont voté ces lois et ces impositions ?

R. Il faut insinuer qu'ils ont été séduits par les faveurs de la cour.

D. Que faut-il dire , lorsque le gouvernement s'occupe de l'industrie et du commerce ?

R. Il faut soutenir que le gouvernement crée des privilèges en faveur de la haute industrie, tandis que le bas commerce et l'agriculture sont languissans.

D. Que faut-il dire , si le gouvernement s'occupe de l'agriculture, et cherche à répandre les richesses dans les campagnes ?

R. Dans'ce cas , il faut crier bien fort qu'il élève trop haut les prix des grains, et qu'il fait mourir les pauvres de faim.

SIXIÈME LEÇON.

Autres moyens de tromper le peuple.

D. N'y a-t-il pas d'autres moyens de tromper le peuple ?

R. Oui , il y a encore d'autres moyens, et en grand nombre.

D. Quels sont ces moyens ?

R. L'instruction publique, le sort des mendiants, le mode de gouvernement, etc.

D. Que faut-il dire, quand le gouvernement ne s'occupe que peu de l'instruction publique ?

R. Il faut dire qu'il ne remplit pas le plus sacré de ses devoirs, celui d'éclairer le peuple, et de l'aider à marcher dans les voies de la justice et de la bonne vie.

D. Et que dira-t-on si le gouvernement met tous ses soins à organiser l'instruction nationale ?

R. Il faut dire pour lors, qu'il accapare l'instruction publique, et la monopolise à son profit, afin de parvenir plus sûrement à son but.

D. Que faut-il dire, si le gouvernement ne s'occupe pas du grand nombre de pauvres qui se trouvent dans tous les pays ?

R. Il faut le représenter comme un gouvernement misanthrope, et insensible aux malheurs des indigens.

D. Que faut-il dire contre un gouvernement qui crée des colonies, et établit des dépôts de mendicité ?

R. Il faut dire que ces établissemens sont mal administrés ; et d'ailleurs que le gouvernement n'a pas le droit de priver les mendiants de leur liberté, par la raison qu'ils sont pauvres et malheureux.

SEPTIÈME LEÇON.

Du mode de gouvernement.

D. Quelle forme de gouvernement se prête le mieux à une révolution ?

R. Toutes les formes de gouvernement s'y prêtent plus ou moins.

D. Quelle forme de gouvernement faut-il demander ?

R. Vous demanderez à votre choix celle qui n'existe pas, chez le peuple où vous cherchez à faire une révolution.

D. Dans quel cas faut-il demander une constitution ?

R. Il faut demander une constitution, s'il n'y en a pas dans le pays que vous voulez révolutionner.

D. Que faut-il dire contre un gouvernement non-constitutionnel ?

R. Il faut dire que le peuple est esclave, et que le gouvernement est despotique, fût-il le meilleur du monde.

D. Que faut-il demander lorsque le gouvernement est constitutionnel ?

R. Il faut demander le jury et la responsabilité ministérielle.

HUITIÈME LEÇON.

Suite.

D. Qu'est-ce que le jury ?

R. Le jury est la manie de faire juger les coupables par ceux qui ne connaissent pas les lois, et qui n'ont pas coutume d'apprécier les faits.

D. A quoi sert cette manie ?

R. Cette manie sert à assurer une entière impunité à ceux qui travaillent à faire une révolution.

D. Qu'est-ce que la responsabilité ministérielle ?

R. La responsabilité ministérielle est la manie de dire, que le roi a un ministre dans la gorge, toutes les fois qu'il parlè; et qu'il emprunte la main de son valet, toutes les fois qu'il signe un papier.

D. A quoi est bonne cette fiction des temps modernes ?

R. Cette fiction donne le droit de discréditer un gouvernement, et de faire une révolution.

D. Comment fait-on des révolutions avec la responsabilité ministérielle ?

R. On fait des révolutions avec la responsabilité ministérielle , en vouant à la haine publique tel ministre , et en accusant le roi d'entêtement , pour ne pas vouloir changer de ministère.

D. Et que faut-il dire , si le roi change ses ministres ?

R. Encore ~~le~~ faut-il pas vous tenir pour vaincu ; il faut dire que ce n'est pas aux hommes que vous en voulez , mais bien aux principes ; et que les principes sont toujours les mêmes , c'est-à-dire oppresseurs du peuple.

NEUVIÈME LEÇON.

Promesses à faire au peuple.

D. Que faut-il commencer par promettre au peuple ?

R. Il faut commencer par dire qu'il ne paiera plus de contributions , et qu'il n'y aura plus de conscriptions.

D. Que faut-il lui promettre encore ?

R. Il faut lui promettre l'affranchissement du joug qui l'opprime et l'indépendance.

D. Que nous a-t-elle valu , à nous , Belges , l'indépendance que la révolution nous a donnée ?

R. Elle nous a valu l'anéantissement de l'industrie et du commerce ; elle nous a fait perdre la moitié du royaume ; et elle a réduit nos forces nationales à peu de chose.

D. Comment notre indépendance a-t-elle anéanti notre industrie et notre commerce ?

R. Elle a anéanti notre industrie et notre commerce , parce qu'en nous séparant de la Hollande , elle a fermé les débouchés , où nous vendions tous nos produits et nos marchandises.

D. Ne pouvons-nous pas vendre nos produits en France ?

R. Les mêmes produits , que nous avons chez nous , abondent en France ; il n'est donc pas étonnant qu'elle rejette les nôtres , comme elle le fait , pour ne pas nuire à son propre commerce.

D. Comment notre indépendance a-t-elle réduit nos forces nationales à rien ou à peu de chose ?

R. En ce qu'elle nous a enlevé les provinces du Nord qui , par leur situation , ont seules quelque force militaire ; en ce qu'elle nous a dérobé toutes les places fortes du Brabant Septentrional , y compris celles de Venlo , de Maestricht et de Luxembourg ; et en ce qu'elle nous a ravi la marine hollandaise , destinée à nous protéger du côté de la mer.

D. Pour qui faut-il dire qu'on travaille , quand on cherche à faire une révolution ?

R. Il faut dire que vous travaillez pour le bien public , par pur patriotisme , et non pas en vue de vos propres intérêts.

D. En faisant de pareils avœux , vous vous obligez à ne pas occuper des places lucratives , lorsque la révolution est faite ?

R. Point du tout ; en temps opportun , vous trouverez des raisons pour accepter ces places.

D. Quelles sont les raisons qu'il faudra faire valoir pour accepter les places auxquelles vous avez renoncé ?

R. Vous direz que vous acceptez ces places par dévouement à la patrie , qui a besoin de vos services , et parce qu'il n'y a pas d'autres hommes , capables de les occuper dignement.



DIXIÈME LEÇON.

La pratique.

D. Suffit-il de croire toutes ces vérités révolutionnaires ?

R. Non, il ne suffit pas de les croire; il faut encore les mettre en pratique.

D. Par quelles voies faut-il les mettre en pratique ?

R. Toutes les voies sont bonnes , pourvu qu'elles conduisent au but.

D. Pourquoi toutes les voies sont-elles bonnes , pour faire une révolution ?

R. Toutes les voies sont bonnes pour faire une révolution , parce que la fin légitime les moyens.

D. Les révolutions , sont-elles donc bonnes ?

R. Oui , les révolutions sont bonnes....., bien entendu pour ceux qui les font.

D. Pourquoi les révolutions sont-elles bonnes pour ceux qui les font ?

R. Parce qu'en temps de révolution on vole et on pille impunément.

D. Est-ce que les hommes qui ne sont bons à rien , peuvent se sauver sans faire une révolution ?

R. Non , les hommes qui ne sont bons à rien ne peuvent pas se sauver sans faire une révolution.

D. Pourquoi ceux qui ne valent rien , ne peuvent-ils pas se sauver sans faire une révolution ?

R. Parce que ceux qui ne valent rien , ne sont bons , que lorsque ceux qui valent quelque chose , n'ont rien à dire.

ONZIÈME LEÇON.

Opportunité d'une entreprise révolutionnaire.

D. Quand peut-on commencer une révolution ?

R. Lorsque le peuple est suffisamment travaillé.

D. Quel est le moment qu'il faut choisir pour commencer une révolution ?

R. Il faut convenir avec les hommes qui ne sont bons à rien, de se trouver à un concours du peuple; par exemple, au sortir du spectacle.

D. Que faut-il y faire ?

R. Il faut crier, à bas les ministres ! à bas le tyran.

D. Que faut-il faire après ?

R. Il faut amener la canaille, en criant au pillage.

D. Que faut-il faire pendant que l'on pille ?

R. Il faut briser les gros meubles, et faire emporter tout objet de valeur par les pillards, afin de les encourager dans leur œuvre.

D. Et que faut-il faire , lorsque les honnêtes gens veulent s'opposer au ravage ?

R. Il faut les faire piller.

D. Est-ce un bon moyen pour faire taire les honnêtes gens, que de les faire piller ?

R. C'est un excellent moyen ; il nous a réussi en mainte occasion.

D. Mais dans ce cas, on dira que c'est la terreur qui empêche les honnêtes gens de parler ?

R. Il faut dire que les honnêtes gens n'ont jamais été si libres ; et que ce sont le patriotisme et la haine contre l'ancien gouvernement, qui portent le peuple à ces actes de vengeance.



DOUZIÈME LEÇON.

Suites d'une révolution.

D. A quoi conduisent en effet les révolutions ?

R. Les révolutions conduisent à l'irrégion, à l'immoralité et au malheur, les peuples où elles se font.

D. Comment les révolutions conduisent-elles les peuples à l'irrégion ?

R. Les révolutions conduisent les peuples à l'irrégion, en leur faisant oublier Dieu et le culte divin, au milieu du désordre et de l'anarchie qu'elles enfantent.

D. En quoi la religion souffre-t-elle encore du désordre révolutionnaire ?

R. La religion souffre encore du désordre révolutionnaire, en ce que celui-ci porte le peuple à mépriser les ministres de la religion ; car ceux qui se révoltent contre la puissance temporelle, ne peuvent pas avoir beaucoup de respect pour la puissance de Dieu, dont celle-là émane.

D. Comment les révolutions conduisent-elles les peuples à l'immoralité ?

R. Les révolutions conduisent les peuples à l'immoralité , en propageant au sein des familles , le désordre , la discorde , la désunion , la haine , l'esprit de vengeance , et tous les crimes que l'homme est tenté de commettre , dès qu'il est hors de la grâce de Dieu , et sous l'empire des passions de la nature corrompue.

D. Mais ne peut-on pas faire des révolutions en l'honneur de Dieu et au profit de la religion ?

R. Ce serait anéantir la religion dans les cœurs des hommes , sous prétexte de la servir , et blasphémer Dieu , au lieu de l'honorer.



TREIZIÈME LEÇON.

Suite.

D. Comment les révolutions conduisent-elles les peuples au malheur ?

R. Les révolutions conduisent les peuples au malheur, en renversant l'ordre social, qui est le premier besoin du bonheur populaire, en détruisant l'industrie et le commerce, et en anéantissant le crédit public.

D. Comment les révolutions renversent-elles l'ordre social ?

R. Elles renversent l'ordre social, en faisant méconnaître la force des lois et de la justice publique, et en propageant les principes de *la liberté en tout et pour tous*.

D. Qu'est-ce que la liberté en tout et pour tous ?

R. La liberté en tout et pour tous, est la maxime sacrée des factieux, en vertu de laquelle il est accordé aux méchants de faire autant de mal qu'ils peuvent.

D. Quel est le principe des honnêtes gens ?

R. Les honnêtes gens demandent *l'ordre partout et pour tous* ; et ce principe est précisément l'opposé de la maxime des factieux.

D. Comment les révolutions détruisent-elles l'industrie ?

R. Elles détruisent l'industrie , parce qu'elles empêchent les industriels de fabriquer , ou d'exporter leurs marchandises à l'étranger.

D. Mais le petit commerce ou le commerce de détail va toujours son train ?

R. En temps de révolution , le petit commerce ne peut pas avoir plus de succès que le grand , puisque l'un doit recevoir la vie de l'autre.

D. Comment les révolutions ruinent-elles le commerce ?

R. Les révolutions ruinent le commerce , en ce que l'incertitude du temps inspire des craintes aux marchands , et les empêche de faire des achats ; et en ce que les révolutions séparent les peuples où elles se font , d'avec les peuples voisins , chez lesquels leur commerce ne peut plus avoir lieu.

D. Est-ce que les révolutions ne diminuent pas les contributions du pays ?

R. Au contraire , elles les augmentent d'une manière effrayante pour le peuple.

D. Pourquoi les révolutions augmentent-elles les contributions ?

R. Elles augmentent les contributions, parce que, outre les frais de l'administration nationale, que le peuple doit toujours porter, il a encore à nourrir les hommes de la révolution, c'est-à-dire tous ceux du pays qui ne sont bons à rien, et les étrangers qui accourent, parce qu'ils n'ont pas de pain chez eux.

D. Comment les révolutions anéantissent-elles, ou font-elles tomber le crédit public ?

R. Elles font tomber le crédit public, par la raison que personne n'a de confiance dans la durée d'un gouvernement révolutionnaire, qui est tous les jours à la veille de sa chute.

D. Est-il permis d'apprendre ces vérités au peuple ?

R. Il faut bien s'en garder, sans quoi il serait désormais impossible de faire une révolution.



QUATORZIÈME LEÇON.

A qui est bonne une révolution.

D. Est-ce que les révolutions ne valent absolument rien à personne ?

R. Si fait ; les révolutions valent quelque chose à ceux qui ne valent rien.

D. Que valent les révolutions à ceux qui ne valent rien ?

R. Elles leur valent de bonnes places et de gros appointemens.

D. Est-ce bon d'avoir des places en temps de révolution ?

R. Oui , cela est bon , parce que ces places nous donnent une autorité que sans elles nous n'aurions jamais eue ; et elles nous procurent le moyen de tourmenter ceux qui n'ont pas voulu de nous dans d'autres temps.

D. Est-il bon d'avoir de gros appointemens, et de gagner de l'argent, lorsqu'on n'en a pas ?

R. Certainement , il est bon de gagner de l'argent, lorsqu'on n'en a pas , parce que quand on ne vaut

rien, on vaut encore quelque chose lorsqu'on a de l'argent.

D. Combien de révolutions faut-il faire pendant sa vie ?

R. Une seule suffit.

D. Pourquoi suffit-il de faire une seule révolution pendant sa vie ?

R. Parce qu'il suffit de faire une seule révolution pour s'enrichir.

D. Est-il facile de faire une révolution ?

R. Oui, il est facile de faire une révolution, pourvu qu'on emploie les moyens propres, et qu'on ait de la persévérance.

D. Et quand on ne réussit pas dans son entreprise ?

R. Quand on ne réussit pas la première fois, on remet la partie à un autre moment.

D. Mais on n'est pas encore sûr de réussir la seconde et la troisième fois ?

R. N'importe ; on ne perd toujours rien ; car celui qui n'a rien, ne peut rien perdre ; et quand on n'est bon à rien, on ne saurait pas devenir plus inutile.

QUINZIÈME LEÇON.

Manière de maintenir une révolution.

D. Comment faut-il faire pour maintenir une révolution ?

R. Il faut employer plusieurs moyens ; car il est plus difficile de maintenir une révolution , que de la faire.

D. Pourquoi est-il plus difficile de maintenir une révolution , que de la faire ?

R. Parce qu'on peut bien tromper le peuple une fois , qu'on ne peut pas le tromper toujours ; puis , les révolutions n'ont de force que dans les passions populaires , qui finissent par s'user.

D. Il en résulte que le temps tue mieux les révolutions , que les armes ?

R. Cela est bien vrai ; mais il ne faut pas le dire.

D. Quels sont donc les moyens qu'il faut employer pour conserver une révolution ?

R. Il faut jeter sur le compte des soldats du roi légitime , tous les crimes qui se commettent , y compris ceux dont vous vous rendez vous-mêmes coupables.

D. Pourquoi faut-il faire cela ?

R. Pour rendre odieux au peuple l'armée et tous ceux qui demeurent fidèles à leur souverain.

D. Mais il n'y a pas de justice dans tout cela !

R. N'y faites pas attention ; la *justice* n'a pas de cours légal en temps de révolution.

D. Que faut-il faire encore pour soutenir une révolution ?

R. Il faut tâcher d'organiser un gouvernement au milieu du désordre.

D. Mais il est difficile d'organiser dans le désordre !

R. N'importe ! il faut y travailler, quand même vous ne feriez qu'un simulacre de gouvernement.

D. Pourquoi faut-il travailler à cela ?

R. Parce que les honnêtes gens ont peur de l'anarchie ; et vous vous feriez trop d'ennemis, si vous n'aviez pas l'air d'être constitués en État.



SEIZIÈME LEÇON.

Suite.

D. Mais les catholiques n'aiment pas les révolutions , parce qu'elles sont contraires à l'Évangile !

R. Il ne faut pas leur dire que vous travaillez à faire une révolution.

D. Que faut-il donc alléguer ?

R. Il faut dire que vous cherchez à faire redresser les griefs et les nombreux abus , dont le gouvernement se rend coupable ; et que cela est dans l'intérêt de la religion.

D. Mais les catholiques , comme les autres , verront la révolution éclater !

R. Il faut dire que ce n'est pas vous qui l'avez provoquée , mais bien le roi qui a obstinément refusé de faire droit aux plaintes du peuple.

D. Et si le Pape venait à condamner les révolutions , que diriez-vous aux catholiques ?

R. Tant qu'on ne fait pas de révolutions , le Pape ne songe pas à les condamner ; et lorsqu'elles sont faites , il faut dire que le Pape n'entend parler que des révolutions à venir.

D. Que pourra-t-on dire en faveur d'une révolution faite, qu'on ne dirait pas pour une révolution à venir ?

R. Une révolution faite a pour elle le *fait accompli*.

D. Mais on ne prescrit pas contre la justice !

R. N'importe ! à défaut d'autres titres, il faut faire valoir la possession.

D. Ne peut-on pas avancer d'autres raisons, pour empêcher les catholiques de désertir la révolution ?

R. Si fait ; il faut leur annoncer, du retour de l'ancien ordre de choses, de grands malheurs pour la religion.

D. Quels malheurs faut-il leur annoncer ?

R. Il faut tâcher de leur faire accroire que le roi détrôné viendrait, à son retour, fermer leurs églises, et supprimer leur culte.



DIX-SEPTIÈME LEÇON.

Suite.

D. Que faut-il faire , lorsque le peuple souffre et murmure ?

R. Il faut dire que le peuple n'a jamais été si riche et si heureux , quand même il serait dans la plus affreuse misère.

D. Mais on ne peut pas toujours dire cela , quand la révolution dure longtemps.

R. Lorsque la misère est longue et grande , il faut jeter les maux du peuple sur le compte du roi qu'on a chassé.

D. Comment faut-il faire cela ?

R. Il faut dire que la cause des maux , qui pèsent sur le peuple , est dans l'obstination du roi , qui ne veut pas reconnaître et ratifier le brigandage qui l'a dépouillé de sa souveraineté.

D. Mais il n'y a pas de justice dans ce moyen-là !

R. Encore une fois , n'y faites pas attention ; le tout , c'est de surmonter les obstacles qui s'opposent à nos travaux.

DIX-HUITIEME LEÇON.

Suite.

D. N'y a-t-il pas encore un autre moyen de consolider une révolution ?

R. Oui, il y en a encore un excellent : il faut faire craindre au peuple le retour de l'ancien ordre de choses.

D. Comment faut-il faire craindre le retour de l'ancien ordre de choses ?

R. Il faut dire , et sans cesse répéter , que les troupes du roi qu'on a chassé , viendraient massacrer le peuple , et que le roi lui-même , outré de l'affront qu'il a reçu , ferait punir tous ceux qui ont pris part à la révolution , même ceux qui ont été victimes de leur bonne foi.

D. Quels malheurs faut-il promettre encore ?

R. Il faut dire en sus que le roi viendrait traiter ses anciens sujets , en peuple conquis , et qu'il leur ferait payer tous les frais de la guerre , afin de les punir de la révolte qu'ils ont faite.

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

Besogne d'un roi révolutionnaire.

D. Que doit faire un roi révolutionnaire ?

R. Il doit récompenser les hommes qui ont fait la révolution, et tâcher de gagner ceux qui ne veulent pas de lui.

D. Pourquoi doit-il récompenser les hommes qui ont fait la révolution ?

R. Parce que c'est à eux qu'il doit sa couronne et sa souveraineté.

D. Comment doit-il récompenser les hommes qui ont fait la révolution ?

R. En les nommant ministres, ambassadeurs, gouverneurs, etc.

D. Quels moyens doit employer un roi révolutionnaire, pour gagner ceux qui ne veulent pas de lui ?

R. Qu'il leur fasse beaucoup de belles promesses, et qu'il engage ses ministres et ses gouverneurs, à donner souvent des diners, afin que du moins la bonne chère en gagne quelques-uns à son parti.

D. Que faut-il faire de ceux qui n'écoutent pas les promesses révolutionnaires ; mais qui demeurent fidèles à leur roi légitime ?

R. Il faut les faire jeter en prison ; d'abord pour les empêcher de crier , puis pour faire la leçon aux autres.



VINGTIÈME LEÇON.

Suite.

D. Comment un roi révolutionnaire doit-il se rendre populaire ?

R. Il faut qu'il se promène beaucoup dans son nouveau royaume , afin de faire de l'enthousiasme ; et qu'il donne souvent de l'argent aux pauvres.

D. Et s'il n'a pas le moyen de donner de l'argent ?

R. Il faut toujours qu'il donne quelque chose , ne fût-ce que 25 cents à chaque ouvrier , que la révolution a privé de son pain quotidien , pendant 20 mois.

D. Que doit-il faire , lorsque les moyens ne suffisent pas pour pourvoir aux frais du nouvel Etat ?

R. Il doit lever des contributions extraordinaires , créer des emprunts forcés , et vendre les biens du domaine.

D. Et que doit-il faire , lorsque toutes ces ressources sont épuisées ?

R. Qu'il fasse des *assignats*.

D. Mais les assignats sont des oiseaux de mauvais augure !

R. Eh bien ! on les appellera *bons royaux*.

D. Lorsque le peuple est misérable, il se fatigue de tout cela !

R. Il faut dire que le peuple est heureux, riche et puissant ; et que ce sont les partisans de l'ancien ordre de choses, qui répandent le bruit du malaise.

D. Cependant le peuple sent enfin le poids de son infortune !

R. Dans ce cas, il faut lui dire que cet embarras n'est que momentané, et qu'il n'en sera que plus heureux, lorsque la révolution sera consolidée.

D. Mais si tout cela n'est pas vrai ?

R. N'importe ! en attendant, on gagne du temps ; et on fait son affaire.



VINGT-UNIÈME LEÇON.

Devoirs d'un roi légitime.

D. Que doit faire un roi légitime , qui , de gré ou de force , rétablit l'ordre dans ses États ?

R. Il doit oublier les torts de ceux qui se sont laissé égarer par les séducteurs du peuple.

D. Comment doit-il traiter les chefs de la révolution ?

R. Il doit veiller à ce qu'on ne leur fasse rien.

D. Ne faut-il donc pas les punir sévèrement ?

R. Ils seront assez punis par la conscience de leurs crimes.

D. Que fera-t-on de ceux qui sont insensibles aux remords de leur conscience ?

R. On suivra la même marche à leur égard , parce qu'ils sont toujours assez malheureux de n'être plus bons à rien.

D. Mais ces mêmes hommes pourraient être tentés de faire une nouvelle révolution ?

R. Cela leur deviendra impossible , parce qu'ils n'auront plus à leur disposition les masses détrompées ; et , en tout cas , il suffira de leur en ôter les moyens.

D. Que doit faire le roi , s'il a été chassé au nom de la religion ?

R. Il doit , à son retour , combler la religion de nouvelles faveurs.

D. Pourquoi doit-il faire cela ?

R. 1. Parce qu'un roi sage et éclairé ne confond jamais la religion avec ceux qui en abusent ; 2. Pour faire voir aux honnêtes gens , qu'ils ont été dupes de la malveillance ; 3. Parce que tout ce qui se fait à l'avantage de la religion bien entendue , se fait dans l'intérêt du peuple.



VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

Motifs de crédibilité.

D. D'où savez-vous toutes ces vérités révolutionnaires ?

R. Satan les a révélées à ses fidèles serviteurs et il leur a promis aide et secours.

D. Satan est-il infallible dans ses révélations ?

R. Oui, Satan est infallible dans ses révélations, parce qu'il sait tout..... ce que Dieu ne veut pas savoir.

D. Satan est-il fidèle dans ses promesses ?

R. Oui, Satan est fidèle dans ses promesses ; il n'abandonne jamais ceux qui invoquent sincèrement son nom.

D. Satan, est-il bien puissant ?

R. Oui, Satan est tout-puissant..... là où la voix de Dieu n'est pas écoutée.

FIN.



